

# Influence de l'habitation sur l'utilisation de loisirs

Autor(en): **Unwin, Raymond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Wohnungswesen**

Band (Jahr): **1 (1926)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-100192>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Der Schweiz wurde eine Vertretung im Vorstand des Internationalen Verbandes, dem unser Schweizerischer Verband für Wohnungswesen und Wohnungsreform als Mitglied angeschlossen ist, eingeräumt und Stadtrat Dr. Klöti in Zürich hierfür gewählt, worüber wir uns alle freuen können. Die Bildung von Sektionen wird im Laufe des Winters vor sich gehen; unser Verband wird sich speziell für die Mitarbeit in der «Sektion für Wohnungswesen» interessieren. Bereits haben Holland und Wien die Uebernahme dieses Sekretariates angeboten.

### Kongressverhandlungen

Die Diskussion der beiden Verhandlungsthemen vor einem so grossen, vielgestaltigen und vielsprachigen Auditorium, wie es sich, allerdings stark reduziert, während drei Tagen in der neuen Hofburg einfand, erwies sich als wenig zweckmässig. Allerdings war der Boden durch die Vorberichte vorbereitet; aber es fehlte an bestimmt gefassten Thesen, die den Besprechungen als Grundlage hätte dienen können. So suchte jeder Redner in der ihm zugemessenen kurzen Zeit in möglichst konzentrierter Form möglichst viel zu berichten, was bei den verschiedenen Voraussetzungen, von denen jeder ausging, und der Sprachenverschiedenheit den gewünschten Erfolg nicht erzielte. Es wird für die Zukunft die Teilung der Verhandlungen in kleinere, arbeitsfähige Gruppen zu prüfen sein, die der Vollversammlung ihre Anträge und Resolutionen zu unterbreiten haben werden.

Bei der Bodenfrage wurde die grosse Bedeutung einer weitsichtigen Bodenpolitik der Gemeinden im Interesse einer planvollen Aufschliessung und Erweiterung des bebauten Gebietes hervorgehoben, wie auch die Notwendigkeit einer zweckmässigen Ausgestaltung des Enteignungsrechtes. Es wurde betont, dass dieses Recht nicht allein für die Erstellung von Strassen, Plätzen, Bahnen und andern Verkehrseinrichtungen, sondern auch für die Errichtung von Wohnkolonien und Siedlungen und die Freihaltung von Grünflächen und Erholungsplätzen den Verwaltungen eingeräumt werden sollte. Dabei wurde auf die Wünschbarkeit des Ausschlusses der Spekulation und der Auffindung einer gerechten Entschädigungssumme, event. eines Ausgleiches in Land durch Zwangstausch

hingewiesen. Auch die vermehrte Abgabe von Bauland der Gemeinden in Erbpacht wurde vorgeschlagen. Die Ideen von Prof. Bernoulli in Basel über die Ueberführung des Bodens in Gemeindebesitz begegneten in diesem Zusammenhange besonderem Interesse. Der Gedanke trat am Kongress stark in den Vordergrund, dass der Grund und Boden, der der Allgemeinheit dienen soll, im vermehrten Masse zur Verfügung der Allgemeinheit stehen soll, damit eine zielbewusste Stadt- und besonders auch Landesplanung, die das Gebiet mehrerer benachbarter Gemeinden umfasst, durchgeführt werden kann, zum Wohle des Staates und ganzen Volkes.

Bei der Besprechung der Frage der rationalen Verteilung von Ein- und Mehrfamilienhaus stand die Sympathie des Kongresses offensichtlich auf der Seite des erstern. Die Debatten wurden hier teilweise recht lebhaft geführt, unter mehrheitlicher Ablehnung der von der Stadt Wien erstellten hohen Mietskasernen. Es wurde auf die vielfachen Vorteile des Kleinhauses und auf die Tatsache hingewiesen, dass in verschiedenen andern Grosstädten unter ähnlichen Verhältnissen das Kleinhaus ebenfalls bevorzugt worden sei! Von den seit dem Krieg vom Londoner Grafftschaftsrat erstellten Wohnungen sind 84 Prozent Einfamilienhäuser und vom Rest von 16 Prozent sind mehr als ein Drittel in zweigeschossigen Häusern untergebracht; die in Liverpool, Manchester etc. gebauten Wohnungen sind zu 97 Prozent Einfamilienhäuser. Ein richtiger Vergleich zwischen Ein- und Mehrfamilienhaus erfordere nicht bloss einen Vergleich der Baukosten, sondern auch der Haushaltsausgaben, die in der einen und der andern Wohnung sich ergeben; viel Geld gehe in der Mietskasernen für unnützes Vergnügen verloren, grosse öffentliche Ausgaben für Gefängnisse, Gerichte, Trinkerfürsorge etc., gehen zu Lasten dieser Wohnform. Daneben wurde aber auch einer richtigen Mischung beider Wohntypen das Wort geredet, und ebenso der Finanzierung des Wohnungsbaues die gebührende Beachtung geschenkt.

Wenn den Debatten auch ein bestimmter formeller Abschluss fehlte, so sind von ihnen zweifellos viele und gute Anregungen ausgegangen, die fruchtbringend nachwirken werden!  
(Schluss folgt.)

## Influence de l'habitation sur l'utilisation de loisirs

Par M. Raymond Unwin,

Ex-président de l'Institut britannique d'urbanisme.

L'étude qui suit a été élaborée pour la Fédération internationale des cités-jardins et de l'urbanisme par son secrétaire, M. Raymond Unwin, d'après un plan approuvé par la commission exécutive.

Cette fédération internationale n'a aucun caractère politique ou religieux. Elle groupe, dans le monde entier, des corps de techniciens, des organismes d'enseignements, des sociétés d'habitation, des instituts, des municipalités et des membres privés. Son but est de développer et de coordonner, dans les divers pays, l'étude et l'application des règles de l'urbanisme moderne, afin d'améliorer la situation des villes et d'assurer une répartition plus normale de la population. Elle effectue des enquêtes, publie des bulletins et des rapports, organise des conférences et des expositions internationales.

De nos jours — c'est là l'une des caractéristiques de l'ère de l'industrie — des fractions très importantes de la population n'ont, pour occuper leurs loisirs, que les divertissements offerts par les entreprises professionnelles de spectacles. Cet état de choses s'explique par un grand nombre de raisons, dont l'une des principales est le développement de la production intensive dans les fabriques qui ont adopté une période de travail fixe — période réduite à mesure que s'améliorait la condition de l'ouvrier industriel. A ce facteur s'en ajoute un autre, étroitement connexe: le fait que les occupations agricoles et les arts et métiers d'agrément ne sont pas en général à la portée de l'ouvrier de fabrique, dont le travail consiste, de plus en plus, à répéter indéfiniment quelque processus extrêmement simplifié, ne demandant que peu d'effort à l'intelligence et aucun à l'imagination créatrice. Toutefois, si importantes qu'elles soient, ces deux raisons ne suffisent pas à expliquer entièrement la situation ainsi créée. Etant donné la réduction apportée à la journée de travail et le fait que la tâche de l'ouvrier, pendant une période fixe de service, est devenue de plus en plus monotone, on aurait pu croire que le salarié consacrerait ses heures de loisirs à ce genre d'activité créatrice, dont précisément l'industrialisme l'a privé. Au début de l'industrialisation, lorsqu'on entrait à l'usine au sortir de l'enfance et que la durée du travail était excessive, l'ouvrier, exténué et sans énergie, n'aspirait, pendant ses rares instants de loisirs, qu'au repos ou à quelque récréation facile, qui retenait passivement son attention sans imposer de fatigue appréciable à son intelligence.

Pourtant, il semble que la disparition complète de cette faculté d'imaginer et de produire, et de prendre plaisir à le faire

avec goût ou avec art — faculté qui, à d'autres époques, était cultivée avec un soin jaloux —, doit s'expliquer par d'autres motifs. Au nombre des facteurs psychologiques, il en est au moins un, d'ordre pratique, qui joue un rôle important: le foyer familial. Dans la ville industrielle moderne, l'habitation de l'ouvrier est en général si exiguë que, très souvent, le seul fait pour un enfant de tailler une baguette avec un couteau doit inévitablement attirer à l'artisan en herbe une réprimande de la ménagère, obligée de tenir le peu d'espace dont elle dispose en bon état d'ordre et de propreté, pour qu'il soit possible de s'y mouvoir.

On associe souvent à la question de l'utilisation des loisirs le désir d'empêcher les gens de mal faire, mais ce n'est pas là le centre du problème. Ce dernier est intimement lié à la question des valeurs sociales, au développement de la personnalité et à la renaissance de la beauté, éléments essentiels de la vie humaine. On estime généralement que le niveau de vie moderne dépend, en partie, de la production intensive d'un grand nombre d'articles de première nécessité ou susceptibles d'améliorer le confort journalier — production dont la nature et l'importance sont entièrement réglées par des considérations économiques. La subdivision et la simplification du travail, de même que la répétition mécanique des processus, sont poursuivies jusqu'au point où elles cessent d'être profitables ou d'augmenter le volume de la production en abaissant les prix de revient. Si, grâce à leur organisation, les travailleurs peuvent s'assurer une part importante de cette augmentation de la productivité, ils en bénéficient sous forme d'une amélioration de leur niveau de vie ou d'une réduction de leur durée de travail. Toutefois, ils n'ont pas la latitude de choisir — question beaucoup plus importante — entre une journée plus courte avec un travail plus monotone, et une journée plus longue avec un travail plus agréable. L'intensité croissante de la production et le nombre toujours plus élevé de produits auxquels est appliqué le système de la division du travail réduisent dans une large mesure la possibilité de choisir et subordonnent de plus en plus le sort de l'ouvrier à la régularité de fonctionnement d'une vaste organisation industrielle, sur laquelle le salarié ne peut exercer aucune influence réelle. L'ouvrier dépend de cette organisation, qu'il s'agisse de l'exercice de sa profession, de ses moyens d'existence ou des ressources qui doivent lui permettre de se distraire pendant ses loisirs.

En admettant que cette production en gros soit une nécessité de la vie moderne, il est de toute évidence que, pour

l'empêcher d'exercer à la longue une influence funeste sur la nature et sur le caractère du travailleur, il est indispensable que ce dernier emploie ses loisirs de manière à récupérer les facultés créatrices dont il a privé le système de division du travail en vigueur dans l'industrie. Il peut être utile, à la vérité, sans qu'il en résulte forcément un préjudice pour l'individu, qu'une certaine partie de la journée soit consacrée à un travail assidu, pénible et monotone. Toutefois, si la masse des humains ignore tout autre genre de travail, si, dans leur existence les périodes de labeur monotone alternent avec des périodes d'inactivité, interrompues seulement par des distractions n'impliquant aucun effort personnel, les travailleurs n'auront jamais l'occasion de juger dans quelle mesure l'accroissement de production dû à l'industrialisation compense réellement la médiocrité des conditions de vie et de travail que ce système entraîne. Pour être à même de porter un jugement de cette nature, il faut connaître les deux genres de travail et les deux genres de vie. C'est là l'une des raisons pour lesquelles une si grande importance s'attache au problème de l'utilisation judicieuse des loisirs, dont les ouvriers bénéficient grâce au régime de la production industrialisée. Ce problème comporte des facteurs psychologiques nombreux et complexes; mais, de même que tant d'autres grands problèmes qui dépendent, en dernière analyse, de conditions intellectuelles ou morales, il présente également un côté matériel nettement déterminé. L'homme ne peut vivre ou employer ses loisirs judicieusement que s'il dispose d'un espace suffisant, avec la possibilité de se livrer à une activité récréative. Sans doute, il ne mettra pas toujours cette possibilité à profit lorsqu'elle existera; mais, si elle n'existe pas, il n'aura, évidemment, même pas la faculté d'en profiter. Les mouvements en faveur des cités-jardins et de l'urbanisme ont précisément pour objet principal d'assurer une utilisation saine et rationnelle des loisirs de l'ouvrier.

Les villes modernes reposent sur une organisation industrielle et commerciale de plus en plus complexe. Pour que cette organisation continue à fonctionner avec une régularité suffisante, il faut que, d'année en année, s'améliorent les aptitudes et le caractère social de tous les individus. Or, dans ces grandes villes congestionnées, les conditions de vie sont telles qu'elles ne permettent pas aux habitants de développer les qualités mêmes dont dépend le fonctionnement satisfaisant du nouvel organisme. C'est tout le problème de la grande ville, tout le problème aussi d'une meilleure répartition de la population et des différents éléments constitutifs de la vie urbaine. Il est clair qu'on ne peut espérer réaliser un progrès important avant d'avoir assuré à tous les citoyens et à tous les travailleurs industriels l'espace qui leur est nécessaire pour vivre et développer leur personnalité: c'est-à-dire une demeure spacieuse, pourvue d'un jardin, avec, à proximité de chaque agglomération, un terrain de jeux et d'exercices en plein air. Ces conditions sont faciles à réaliser si, dans l'agrandissement des villes, on applique le principe de la décentralisation par la création de cités-jardins. Malheureusement, l'application de ce principe devient difficile dans nos grandes villes, à mesure que la densité de leur population augmente.

On croit fréquemment que le surpeuplement des grandes villes est une nécessité économique, que, dans la cité moderne, la population peut se loger plus économiquement et se procurer à meilleur compte tout ce dont elle a besoin. Erreur certaine. Le surpeuplement est dû, non à une nécessité économique, mais uniquement à la tentative illogique d'un million d'habitants qui s'efforcent de trouver asile dans un espace qui, raisonnablement, ne devrait contenir que quelques centaines de milliers de personnes. En fait, il en coûte davantage de loger les gens dans des habitations surpeuplées; le coût de la vie et les frais d'entretien de la voirie et des autres services municipaux, calculés par habitant, augmentent avec l'importance de la localité. Dans les grandes villes, il est, ou du moins il semble, si coûteux d'aménager des terrains convenables pour les jeux en plein air qu'on a presque renoncé à toute tentative de ce genre. Ainsi donc, si l'on considère que la jouissance d'un espace suffisant dans l'habitation et autour de celle-ci constitue la condition primordiale d'une bonne utilisation des loisirs, le système des cités-jardins offre des avantages incontestables.

Par ailleurs, il est très important de prendre les mesures nécessaires pour que les heures non consacrées au travail ne soient pas absorbées en grande partie par les trajets quotidiens dans un sens et dans l'autre. Ces déplacements n'ont pas seulement pour conséquence de réduire considérablement la durée des loisirs: ils sont la source d'une grande fatigue, qui empêche l'ouvrier de profiter complètement de ses heures de repos. A ce point de vue également, la cité-jardin est de beaucoup préférable à la grande ville. A mesure que la population d'une ville s'accroît, on constate que les déplacements, imposés plus encore par le défaut d'organisation que par l'étendue réelle de

la ville, augmentent suivant une progression beaucoup plus rapide que celle du peuplement. En fait, l'augmentation des déplacements est souvent supérieure au carré de l'accroissement de la population. La plupart des habitants des grandes villes, et surtout les ouvriers, souffrent de l'excès de temps et d'énergie qu'ils doivent dépenser pour se déplacer, si bien que le public tout entier réclame une amélioration des moyens de transport. Malheureusement, les mesures prises à cet égard apparaissent insuffisantes. Si les progrès réalisés depuis vingt ou trente ans ont été supérieurs à tous ceux des périodes précédentes, on constate que, loin d'améliorer les conditions générales, le développement des communications a eu pour conséquence de favoriser le surpeuplement de certains quartiers. Le nombre des personnes qui habitent loin de leur travail et perdent beaucoup de temps pour s'y rendre et en revenir s'est accru depuis que ces améliorations ont été introduites. Le dernier recensement a permis de relever qu'à Londres, 60 pour cent des ouvriers habitent dans un «local government district» et travaillent dans un autre. Etant donné que chacun de ces différents districts possède à peu près l'importance d'une ville de province, on peut dire que, sur 100 ouvriers, 60 demeurent dans une ville et travaillent dans une autre. On a également constaté que le «cross-traffic» est extrêmement important, c'est-à-dire que le nombre des personnes qui se rendent dans un district pour remplir leur emploi est à peu près égal à celui des personnes qui quittent ce même district pour aller travailler ailleurs. Il est très probable qu'à l'heure actuelle ce va-et-vient est encore intensifié par la pénurie de logements; beaucoup de gens préfèrent, en effet, garder leur logement, même s'il est mal situé par rapport au lieu de leur travail, plutôt que d'affronter la tâche difficile d'en trouver un autre.

(à suivre)

### Beförderte Maßnahmen. - Mesures officielles.

**Stadt Zürich.** In der Gemeindeabstimmung vom 5. Dezember 1926 über die Fortsetzung des kommunalen Wohnungsbauwesens wurden die beiden Vorlagen über die Gewährung eines Kredites von 1,7 Millionen für eine Kleinhauskolonie von 85 Einfamilienhäusern und eines Kredites von 2,72 Millionen für eine Miethauskolonie mit 170 Wohnungen mit sehr grossen Mehrheiten (rund 57 000 Ja gegen 6 000 Nein) angenommen. Ueber die Einzelheiten der beiden Projekte haben wir in No. 11 unserer Zeitschrift (November 1926) berichtet.

**Stadt Zürich.** Der Stadtrat Zürich beantragt dem Grossen Stadtrat, den Grundsatz bei der Vermietung von städtischen Wohnungen vom Jahre 1907, dass bei der Vermietung von Wohnungen in städtischen Wohnhäusern die städtischen Arbeiter, Angestellten und Beamten bevorzugt werden sollen, aufzuheben. Er schlägt vor, bei der Wohnungsvermietung künftig folgende Gesichtspunkte zu beachten:

«In erster Linie sind jene Bewerber zu berücksichtigen, die in gekündigter Wohnung sind und minderjährige Kinder haben. Sofern eine genügend Raum bietende Wohnung gewählt wird, ist der Bewerber mit mehr Kindern jenem mit weniger Kindern voranzustellen, ebenso der Wohnungssuchende mit kleinerem Einkommen und ohne Vermögen, jenem mit grösserem Einkommen oder mit Vermögen. Die Einkommens- und Steuerhältnisse sind an Hand des Steuerregisters festzustellen. Hauseigentümer dürfen nicht berücksichtigt werden. Stadtbürger sind vor Kantonsbürgern, diese vor Bürgern anderer Kantone zu berücksichtigen. An Ausländer sind keine Wohnungen abzugeben. Sofern es sich nicht um Stadtbürger handelt, sollen auswärtswohnende Gesuchsteller nur soweit berücksichtigt werden, als sie in Zürich beschäftigt sind und sich um Wohnungen bewerben, die von den übrigen Wohnungssuchenden nicht begehrt werden. Städtische Funktionäre sollen keinen Vorzug geniessen. Aftermiete ist verboten.»

Zur Begründung dieses Antrages bemerkt der Stadtrat, dass die Einräumung des Vorrechtes zu Gunsten der städtischen Funktionäre offenbar darauf zurückzuführen ist, dass ursprünglich der kommunale Wohnungsbau noch umstritten war, während damals schon die Pflicht des Arbeitsgebers, für sein Personal für gesunde Wohnungen zu sorgen, anerkannt wurde. Sodann sollte damit vermutlich ein Gegenwert für den Zwang zum Wohnen in der Stadtgemeinde geboten werden. Anfänglich meldeten sich nur wenige städtische Funktionäre. «Mit dem Anwachsen der Wohnungsnot hat sich das aber geändert. Immer mehr meldeten sich bei der Stadt Bedienstete als Wohnungssuchende unter Berufung auf das ihnen gewährte Vorrecht. Da nur wenige Wohnungen frei wurden, konnten nahe-